



DÉCISION N° **000 693** /26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/ems du
24 JULI 2026 portant attribution de la Lettre-Commande relative à la demande de cotation
n°000000070/DC/MINEE/CIPM/2026 du 17 juin 2026 pour la réhabilitation du bâtiment abritant le
SOLAR TECHNOLOGY APPLICATION RESOURCE CENTRE (STAR-C) du Cameroun, en Procédure
d'Urgence.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, EXERCICE 2026

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau
et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant
Réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code
De Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de
consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les
Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'exécution
des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités
Publiques pour l'exercice 2026 ;

Considérant le dossier de demande de cotation n°000000070/DC/MINEE/CIPM/2026 du 17 juin 2026 ;
Considérant le procès-verbal 00000063/L/MINEE/2026 du 15 juillet 2026 de la Commission Interne de
Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Considérant le Communiqué portant publication des résultats de la demande de cotation
n°000000070/DC/MINEE/CIPM/2026 du 17 juin 2026 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à
demande de cotation n°000000070/DC/MINEE/CIPM/2026 du 17 juin 2026 :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
MOBACH SARL	34 999 086	01 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP (pour Information) ;
- CIPM/MINEE (pour Information) ;
- ARMP pour Publication au JMP ;
- ARCHIVES/CHRONO

**Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAITRE D'OUVRAGE)**



Eloundou Essomba Gaston